

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU

### Séance du 1<sup>ER</sup> JUILLET 2025



#### AVENANT N° 3 AU MARCHE N° 14/24 DE CONCEPTION ET REALISATION D'UN PARCOURS DE VISITE POUR LE CENTRE DE VALORISATION ENERGETIQUE



L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE 1<sup>ER</sup> JUILLET, A 19 H 30, S'EST REUNI EN SALLE DE REUNION AU SIEGE DU SMDO A LACROIX-SAINT-OUEN, SOUS LA PRESIDENCE DE PHILIPPE MARINI, PRESIDENT, LE BUREAU SYNDICAL FORME PAR L'ENSEMBLE DES VICE-PRESIDENTS DU COMITE SYNDICAL ET MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU DEPARTEMENT DE L'OISE POUR LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES.

***Etaient présents :*** Mesdames DAUCHELLE - LEJEUNE - NEAU  
Messieurs CROISILLE - DE BEULE - DUMORTIER - GAGE - HAUDRECHY - HELLAL - KELLNER - MAHET  
- MARINI - MELIQUE - MINE - MOKHTARI.

***Etaient absents ou excusés :***  
Mesdames FRANÇOIS - MERCIER - ROSE-MASSEIN  
Messieurs DESHAYES - DUDA - GERNEZ - LEFEVRE - MATURA - PERRIN - PUPIN - SUPERBI -  
VILLEMAIN - WAWRIN.

***Membres absents sans voix délibérative :*** Mme VALENTE-LE-HIR et M. OUIZILLE

- o o o -

N° d'ordre : BUR-1JUILL25 - 1  
Date de convocation : 4.06.2025  
Nombre de membres en exercice : 28  
NOMBRE DE VOTANTS : 15

Syndicat Mixte du Département de l'Oise  
Parc Tertiaire et Scientifique  
Adresse postale : CS 30316 - 60203 COMPIÈGNE Cedex  
Tél. 03 44 38 29 00  
Fax 03 44 38 23 61  
[www.smdoise.fr](http://www.smdoise.fr)

## AVENANT N° 3 AU MARCHÉ N° 14/24 DE CONCEPTION ET REALISATION D'UN PARCOURS DE VISITE POUR LE CENTRE DE VALORISATION ENERGETIQUE

Par délibération en date du 13 juin 2024, le S.M.D.O. a attribué le marché n° 14.24 pour la réalisation d'un marché de conception et réalisation d'un parcours pédagogique pour le centre de valorisation énergétique du Syndicat Mixte du Département de l'Oise.

Ce marché a été notifié le 4 juillet au mandataire STUDIO AD HOC, pour une durée de 12 mois. Les prestations ont débuté le 17 septembre 2024.

Un premier avenant a consisté à retirer des prestations initialement prévues au marché et à en ajouter de nouvelles en raison de contraintes techniques qui n'avaient pu être envisagées dès l'origine. Cet avenant a représenté une plus-value de 2,3%.

L'avenant n° 2 avait pour objet de prolonger la durée des travaux (fin initialement prévue le 30 avril 2025) jusqu'au 16 juin 2025 en raison de la complexité de la scénographie, sans incidence financière.

Il est demandé la conclusion d'un avenant n° 3 afin de prolonger la durée du marché jusqu'au 15 septembre 2025.

La phase 2 des travaux a été retardée à la suite de demandes formulées par le SDMO et IDDEO, délégataire de service public qui exploite le centre de valorisation énergétique. Certains visuels qui avaient été installés par le titulaire ont dû être modifiés, notamment parce que le rendu de trois photos n'était pas esthétique après agrandissement.

D'autres visuels ont été sélectionnés pour remplacer ceux qui ne donnaient pas satisfaction, ce qui a retardé la réception des travaux.

La date de réception n'est pas encore fixée. Elle aura lieu prochainement entre le SMDO et le titulaire, en présence d'IDDEO.

Dans ces conditions, il est demandé aux membres du Bureau de prolonger le marché jusqu'au 15 septembre 2025.

### Le Bureau,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le rapport présenté en séance de Bureau,  
Après en avoir délibéré,

### DECIDE

**Article 1** : de signer l'avenant n° 3 au marché de conception et réalisation d'un parcours de visite pour le Centre de Valorisation Energétique relatif à la prolongation de la durée du marché jusqu'au 15 septembre 2025 avec le mandataire STUDIO AD HOC

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des actes relatifs à cette affaire.

ADOPTE PAR LE BUREAU à l'unanimité,  
Et, ont les Membres présents  
Signé après lecture  
Pour Copie Conforme,  
• Le Président,  
Philippe MARINI



*Philippe Marini*